



BIBLIOTHÈQUE EUROPÉENNE

Auteurs et maisons d'éditions sont priés d'adresser livres, périodiques et autres publications à:
 AGENCE EUROPE – Bibliothèque Européenne – Rue de la Gare, 36 – B – 1040 Bruxelles.

*** *Une dynamique européenne. Le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe. Economica (49 rue Héricart, F-75015 Paris) et Fondation Jean Monnet pour l'Europe (Ferme de Dorigny, CH-1015 Lausanne. Tél. : (32-2) 5480720 - fax : 5480722 - Courriel : info@strada.be – Internet : www.larcier.com). Collection « Cahiers rouges ». 2011, 394 p., 29 €. ISBN 978-2-7178-6037-5.*

Ce 212^{ème} Cahier rouge publie les actes d'un colloque que la Fondation Jean Monnet pour l'Europe a organisé à Lausanne en septembre 2009 en collaboration avec l'Université de Cergy-Pontoise et l'association Jean Monnet qui gère la demeure ayant été occupée par ce dernier dans la grande banlieue parisienne. L'intérêt de l'ouvrage est qu'il mêle les voix de spécialistes du monde académique à celles d'anciens acteurs et témoins de premier plan, l'étude du passé permettant ainsi d'éclairer les défis du présent et de l'avenir. Tout comme le colloque, le livre est structuré en trois parties : l'organisation du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe créé par Monnet après sa descente de charge à la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, ses domaines d'action privilégiés ensuite, son influence réelle enfin, donc celle de la « méthode Monnet ».

Un ouvrage de cette nature n'est pas résumable, il doit être savouré page après page tant chacune d'elles est riche en informations et en éclairages autorisés. Aussi l'auteur de ces quelques lignes se bornera-t-il à mentionner quelques réponses à la question qui traverse le livre de part en part : quelle a été l'influence réelle de ce Comité ? Pour Antonio Varsori (Université de Padoue), il a permis à Jean Monnet, devenu « simple haut fonctionnaire à la retraite », de maintenir vingt années durant sa capacité « d'exercer une influence sur de nombreux décideurs européens », en particulier allemands et britanniques, même si son influence concrète a été en définitive « mineure ». La raison en est que, en 1955, à la conférence de Messine, le temps politique avait déjà changé. En témoigne un dialogue entre Monnet et son frère d'armes Max Kohnstamm, dépêché en Sicile et qui, harcelé par son « patron » afin d'influencer les travaux des ministres, lâche, frustré : « Monsieur, comprenez, je vous prie, qu'ils ne sont pas là pour faire l'Europe, mais ils sont ici pour vous enterrer ». Ce à quoi, après un gloussement, Monnet répondit : « Alors, ils se trompent beaucoup ». Il n'avait ni tout à fait tort ni tout à fait raison... Valérie Aubourg (Université de Cergy-Pontoise) montre bien que « l'affaire anglaise » a sans doute marqué « l'apogée et les limites de l'influence du Comité d'action », ce dernier ayant été le premier à s'élargir à des représentants britanniques, Edward Heath en tête. Aujourd'hui, faut-il réellement se féliciter de sa fidélité au monde anglo-saxon ? Lors de la « table ronde » organisée en conclusion du colloque, Mario Soares n'a pas hésité à dénoncer le Royaume-Uni, coupable d'avoir « toujours cherché à saboter une Europe politique » et d'avoir ensuite, du temps de Blair, « essayé de convertir plusieurs européens au néolibéralisme, l'idéologie dont a résulté l'économie de casino (...) et l'actuelle crise financière et économique, qui est aussi sociale, politique, environnementale... »

D'autre part, Monnet et son Comité ont aussi eu le tort d'avoir raison trop tôt. On le voit notamment à travers la figure d'Helmut Schmidt qui, rappelle Guido Thiemeyer (Université de Cergy-Pontoise), voyait en Monnet un « père politique » et qui rencontra au sein de ce Comité un certain Valéry Giscard d'Estaing. À ce titre, « même si Monnet n'a plus vécu la création du SME, il peut tout de même en être considéré comme l'un des concepteurs » puisque, explique Thiemeyer, Giscard et Schmidt initièrent en 1978 le Système monétaire européen sur la base de schémas mis au point et discutés au sein du Comité. Et par les temps monétaires et budgétaires troublés qui sont les nôtres, il est piquant de constater que les membres de ce Comité avaient, dès 1958, envisagé de créer un « fonds de réserves monétaire qui serait alimenté par les banques centrales des États membres et dont les États européens ayant une balance des paiements déficitaire pourraient recevoir des crédits ». Ils remettaient le couvert l'année suivante, invitant à « créer un Fonds de réserves européen pour pouvoir accorder, indépendamment du Fonds monétaire international, des crédits aux

États en cas de crise de balance des paiements ». Il est des rappels historiques qui peuvent s'avérer cuisants pour les princes nationaux qui nous ont depuis gouvernés - et qui continuent à le faire.

Au fil des pages se précise aussi la figure d'un Monnet qui ne limitait pas son horizon à la seule Europe : Gilles Grin (Fondation Jean Monnet pour l'Europe) montre bien que, pour lui, la Communauté n'était pas une fin en soi, mais une simple étape « *vers un gouvernement universel* », le Pr. Gérard Bossuat (Université de Cergy-Pontoise) confirmant qu'il était sans doute « *plus intéressé à la construction d'institutions d'unité pacificatrices qu'à la construction de l'unité européenne pour elle-même* ». D'où l'inclinaison de Wilfried Loth (Université de Duisburg-Essen) de voir en lui « *un organisateur de la mondialisation* ». À n'en point douter, Monnet était décidément d'une autre époque !

Michel Theys